

Alors que la période de crise sanitaire, économique et sociale s'amplifie avec l'appauvrissement de la population, les troubles psychologiques qui explosent, les étudiants en détresse, la place de l'école a été centrale dès le début de la pandémie. En effet, les équipes éducatives se sont adaptées au mieux et rapidement afin de garder le contact pédagogique avec les élèves. Non sans mal car cette situation inédite a mis à jour les difficultés d'un suivi à distance tant en terme humain qu'en terme matériel.

Le retour dans les établissements depuis la rentrée s'est avéré tout aussi difficile et anxiogène pour les élèves et les personnels dont la priorité a été de ne pas fermer les établissements à condition d'adapter les mesures sanitaires afin d'éviter un reconfinement au vu des conséquences scolaires désastreuses subies par beaucoup de nos élèves. Malheureusement, la circulation du virus s'aggrave avec l'apparition de différents variants et les nombreuses demandes d'anticiper la mise en place de demi-groupes dans tous les collèges ainsi que la transparence dans les chiffres de contamination entre autre ont été ignorées. Pourtant, les équipes éducatives restent mobilisées mais force est de constater que l'épuisement psychologique est de plus en plus prégnant et la fatigue des agents devient inquiétante. L'autre constat irréfutable est l'impossibilité de faire respecter la distanciation sociale dans les collèges et l'incapacité des masques en tissu à protéger des virus variants.

Face à cela, l'urgence était-elle de mettre en œuvre des dispositifs qui exigent encore plus des collègues ajoutant du stress avec le test de positionnement en langue en 3ème, la certification Pix, l'auto-évaluation des établissements, l'annonce de la loi 4D avec toutes les conséquences délétères que cela aura sur le statut et les conditions de travail des infirmières scolaires et des gestionnaires ? Evidemment que non ! Sans compter la « revalorisation salariale historique » annoncée par le ministre Blanquer qui ne concerne que 31% des enseignants et ne permet même pas de rattraper les pertes dues à l'inflation, la prime d'équipement d'un montant trop faible excluant les CPE et les professeurs documentalistes ou encore la suppression de postes dans le secteur administratif (10 ETPs en moins à la rentrée en Normandie).

Comme si le mépris fortement ressenti par la profession ne suffisait pas, la préparation de rentrée 2021 confirme ce sentiment à l'annonce de la suppression de 1883 postes au niveau national dans le second degré, de 150 ETPs dans les établissements du second degré de notre académie alors que les effectifs augmentent.

Dans l'Orne, ce seront 12 ETPs qui disparaîtront dans les LEGT, 14 ETPs seront supprimés dans les LP, 9 ETPs seront retirés dans les collèges et 8 postes seront détruits dans le premier degré. Un véritable carnage.

Dans les collèges de l'Orne, malgré les 26 élèves en plus (chiffre qui peut être sujet à caution du fait de l'erreur constatée en 2020 avec 94 élèves en plus par rapport aux prévisions), on déplore la perte de 9 ETPs. Ainsi, les effectifs continueront d'être surchargés, la pression pour accepter des HSA s'amplifiera, l'augmentation des postes partagés dégraderont encore les conditions de travail des collègues, des dispositifs d'accompagnement des élèves disparaîtront de nouveau ou l'inclusion des élèves ULIS dans des classes à 30 deviendra impossible.

Par ailleurs, le nouveau calcul des DHG ne fait qu'amplifier la rancœur collective et prouve bien que tout est mis en œuvre pour baisser les moyens déjà insuffisants des établissements avec la disparition du forfait social qui prenait en compte les CSP défavorisés, la disparition de la prise en compte des ULIS qui permettait d'abaisser les effectifs en 5ème, 4ème et 3ème pour favoriser l'inclusion, la diminution des IMPs numériques quelque soit la taille de l'établissement et le changement de calcul du coefficient de la part complémentaire autonomie qui ne prend plus en compte le nombre d'élèves dans l'établissement mais le

nombre de divisions !!! Sans parler des fortes disparités entre la baisse ou la hausse des effectifs et la perte ou l'abondement des heures postes. En effet, un établissement perd beaucoup plus que 26 heures postes quand il perd une division qu'il ne gagne en heures postes avec une division en plus. (16 établissements concernés).

Que dire à part exprimer la colère, le découragement, le dégoût des collègues pour lesquels les syndicats SNES, SNUEP, SNEP et SNICS de la FSU demandent au gouvernement et au ministre de l'éducation nationale de la considération (de la vrai), de la bienveillance (de la vrai) et le respect de nos métiers (du vrai) au moment où le soutien de nos élèves durement touchés par la crise sanitaire est crucial.

